

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26089050***

L'ENTREPRISE

01 JUL. 2026

M. Greffe

N° d'entreprise : **0474 171 830****Nom**(en entier) : **BENU PMCB**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Pasteur 2, 1300 Wavre****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs de la Société**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de BENU PMCB SA du 17 juin 2026:

L'actionnaire approuve et adopte à l'unanimité les résolutions suivantes [...] :

Résolution 7 – Renouvellement du mandat des administrateurs de la Société

L'assemblée générale ordinaire constate que les mandats d'administrateur de Madame An Marin, Monsieur Arnaud Berken et Monsieur Philippe Lacroix arrivent à échéance.

L'assemblée générale de la Société décide de renouveler les mandats d'administrateur de Madame An Marin, Monsieur Arnaud Berken et Monsieur Philippe Lacroix pour une durée venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2029. Ces mandats ne sont pas rémunérés.

[...]

Résolution 9 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs aux administrateurs et à Madame Anne Vandoolaeghe, chacun agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pour extrait certifié conforme.
Anne Vandoolaeghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).